



Le 18 juin 2018

LETTRE OUVERTE à MADAME LA PRÉSIDENTE

Madame la Présidente,

Vous avez mis l'équité comme ligne directrice de la négociation du « contrat social global », contrat qui du reste n'est pas un contrat, puisque refusé par toutes les organisations syndicales.

Or aujourd'hui un agent du siège sait de manière officielle et permanente de combien de jours RTT il bénéficie. Les agents des lycées se voient refuser ce droit.

Sans entrer dans les détails techniques, vous comprendrez qu'il est impossible politiquement de dire à un agent des lycées qu'à durée hebdomadaire de travail égal, il a moins de jours non travaillés qu'au siège.

Nous demandons un tableau récapitulatif des jours non travaillés pour chaque temps hebdomadaire.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée

Pour la CFDT
La Secrétaire de la section
générale
Dominique Aubry-Frelin

Pour l'UNSA
Le Secrétaire général
Stéphane Matthey

Pour la CGT
La Secrétaire générale
Catherine Salvadori

Pour la CGT-FO
Le Secrétaire général
Frédéric Vuillaume

Pour la FSU
La Secrétaire
Marco Flocco